

Un patrimoine pour l'avenir

Jean-Louis Bornier, Maire de Blessey, PROPOS RECUEILLIS PAR Maurice Gueneau

DANS **POUR** 2008/1 N° 196-197 , PAGES 22 À 24
ÉDITIONS **GREP**

ISSN 0245-9442

DOI 10.3917/pour.196.0022

Date de mise en ligne : 17/01/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-pour-2008-1-page-22?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour GREP.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Un patrimoine pour l'avenir

Comment tirer parti de la restauration du « petit patrimoine rural » pour favoriser la démocratie locale, l'aide à l'insertion et la concertation entre citoyens, artistes et ingénieurs ?

blessey, commune de Côte-d'Or, 27 habitants. « Site pittoresque et sauvage », selon le *Quid*, « plateau verdoyant et falaises boisées dominant le ru de Vaux ». Le village est à l'écart de tout axe routier important, mais sur un itinéraire qui, des sources de la Seine, va jusqu'à Alesia (Alise-Sainte-Reine). On y a découvert un ex-voto gallo-romain représentant une galère, aujourd'hui visible au musée archéologique de Dijon. Le village s'est doté, en 1836, d'un lavoir en demi-cercle, à l'origine d'une très intéressante entreprise.

En 1995, la volonté du nouveau conseil municipal de restaurer le lavoir communal se conjugue avec l'opération du circuit des lavoirs de Côte-d'Or, menée conjointement par le département, la Drac, la région et le mécénat privé. Blessey est alors sélectionné parmi les sites pressentis pour faire l'objet d'une double réalisation : restauration et implantation d'une œuvre d'art contemporaine, initiative pilotée par la Fondation de France.

En même temps qu'elle réalise la sau-

vegarde architecturale de l'édifice de façon autonome grâce à un montage PRNP (Patrimoine rural non protégé), la municipalité engage une réflexion sur l'opportunité et la justification de la réalisation d'une œuvre d'art prolongeant cette première opération.

Il ressort alors que la restauration patrimoniale n'a que peu d'intérêt si elle ne fait que figer les legs du passé. En dehors du travail de mémoire qu'elle sert, elle doit être support d'une énergie collective, s'appuyer sur ce qui nous est légué pour lancer une dynamique, préserver le beau pour en faire de l'utile à la collectivité.

Initialement nous écrivions : « À travers la mise en valeur du lavoir communal c'est ce que nous recherchons. Le coupler avec une implantation artistique contemporaine n'aurait aucun sens si cela ne s'inscrivait dans une démarche collective, citoyenne, respectueuse de la sensibilité des lieux et des gens.

Le travail engagé dans notre commune est pédagogique, il s'appuie sur une mise en commun des avis, des goûts, des expériences et vise à une appro-

priation de la réalisation dont chacun, à sa mesure, peut se sentir responsable. En cela nous pourrions être exemplaires si en plus les investissements servaient à l'économie humaine de notre région. »

Il fallait donner un sens à cette restauration d'un édifice qui ne serait plus jamais utilisé selon sa destination première. Rémy Zaugg, l'artiste retenu par la Fondation de France, a rappelé avec insistance et vigueur cet impératif qui éviterait de procéder à une restauration « nuisible » parce que dépourvue de sens.

Il en découlait alors une sorte de cahier des charges à destination de l'artiste, un « cadre » pour une nouvelle forme de commande où la création s'organiserait autour d'un échange partenarial. C'est ainsi que la commune souhaitait une réalisation globale intervenant sur le site à partir des éléments fondamentaux que sont la pierre, l'eau et le végétal, le geste propre de l'artiste s'inscrivant dans cette matérialité.

Le travail de Rémy Zaugg avec les habitants et porteurs du projet fut long, il dura de 1998 à 2004. Il n'y eut pas de vision globale initiale, mais des dévoilements successifs est résulté tout un remodelage du site du lavoir. Des murets en pierre sèche ont été restaurés, afin de délimiter le verger communal. Des alignements d'arbres, partant de trois calvaires, convergent vers le lavoir. Derrière celui-ci, un plan d'eau a été aménagé, retenu par une digue en

béton sur laquelle sera gravé un texte, constitué de mots choisis par l'ensemble des personnes engagées dans la réalisation du projet. Ce texte, en fait, fonctionne maintenant comme une invitation adressée aux visiteurs du site de laisser parler par eux la pierre, l'eau, l'arbre... en de courts poèmes confiés au site.

De plus nous souhaitons que l'investissement financier ait des retombées humaines et sociales. La concrétisation de ces différentes préoccupations s'est faite au sein du programme Leader par la réalisation d'un chantier-école d'insertion qui a permis, pendant un an et demi, d'offrir à plus d'une vingtaine de personnes en difficulté sociale, accès à un lieu de formation et d'investissement professionnel, organisé par l'association Sentier.

Intégration de ce projet dans une cohérence de pays

Le projet d'intervention sur le site de Blessey n'a pas seulement de justification en soi. Il doit se comprendre dans un souci de revitalisation d'une région rurale touchée par la désertification. Entre les grands points d'intérêts touristiques de l'Auxois-Morvan, il doit s'inscrire dans un maillage reliant le Pays châillonnais (par le circuit des lavoirs) aux réalisations du pays d'art et d'histoire qui s'organise autour du bassin du canal de Bourgogne.

En faisant coexister la sauvegarde patri-

moniale avec une réalisation contemporaine, il participe à une action de pédagogie vivante. En 1836, le conseil municipal d'un village modeste – dont les archives nous disent que « c'est un pays de montagne où ne croissent que le seigle, l'orge et l'avoine, il n'y a ni vigne ni pré » – décide d'édifier un lavoir architecturalement ambitieux en rupture avec la façon de faire locale. Un siècle et demi plus tard, la même communauté prolonge cette audace par un acte contemporain.

Enfin, cette réalisation doit motiver des initiatives périphériques, touristiques

et économiques en confortant l'implantation de gîtes ruraux, d'accueil à la ferme mais aussi d'ateliers artisanaux, d'un point de restauration...

Depuis des siècles les hommes ont modelé ce pays. Dans l'ombre de leurs gestes, nous pouvons nous aussi en prolonger la beauté par une signature de notre temps. ■

Jean-Louis Bornier

Maire de Blessey

Propos recueillis par

Maurice Gueneau